

Commune déléguée de BELLOU

Le bourg BELLOU

14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Tél: 02 31 32 38 75

## ARRÊTÉ N°162/2024/AT

ARRETE DU 30.09.2024 jusqu'à la fin des travaux Arrêté de circulation VQSE-FC2023-365128

## TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire délégué de BELLOU,

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Route.

Vu la demande de la société Groupe Alquenry et leurs sous-traitants 45 rue Pierre Martin 72100 LE MANS chargée de remplacer pour, le compte d'Orange d'appuis téléphoniques jugés trop vieux et dangereux en place pour place reprises sur poteaux existants suite contrôle sur la route de Bellouet à l'ancien manoir.

Considérant que les travaux doivent commencer le 30 septembre 2024,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique et pour la nécessité de travaux importants,

Vu l'intérêt général,

## ARRETE

Article 1er: Une mise en place des panneaux sera instaurée, travaux, chaussée rétrécie, cônes de chantier, triflash camion à compter du 30 septembre 2024 et pendant la durée des

travaux.

Chantiers ambulants pour une durée maximum par poteaux 2 heures.

Article 2: La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle

et de l'exécution du présent arrêté.

Article 3: Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de

GENDARMERIE de LIVAROT, Monsieur le Directeur de l'Agence Routière

Départementale, à Alquenry et Orange Normandie.

Fait à Bellou, le 26 septembre 2024

Le Maire délégue, n Renée ANDRI